

Protocole d'accord pour l'étude de faisabilité :

« Renforcement des moyens de subsistance durables pour les ménages extrêmement pauvres à Bombardopolis, en Haïti »

Mandat

Contenu

1. Objectif	p. 1
2. Calendrier et budget	p. 1
3. Organismes contractants	p. 1
4. Brève description du projet	p. 1
5. Critères relatifs au contenu des études de faisabilité	p. 3
6. Portée et questions de recherche clés	p. 3
7. Structure du rapport d'étude	p. 8
8. Résultats et livrables	p. 8
9. Profil du consultant	p. 8
10. Format et soumission de la proposition	p. 10
11. Pièces jointes fournies	p. 11

1. Objectif

Opportunity International Deutschland (OID), en collaboration avec son partenaire de mise en œuvre Fonkoze, a l'intention de soumettre une proposition de projet au ministère fédéral allemand de la Coopération économique et du Développement (BMZ) en vue du cofinancement d'un projet de suivi à Bombardopolis, dans le département du Nord-Ouest, en Haïti. Le projet vise à renforcer la résilience économique et la sécurité alimentaire de 250 ménages extrêmement pauvres, en particulier les ménages dirigés par des femmes et les personnes en situation de handicap, grâce à la formation, l'accompagnement, l'éducation financière et le développement de solutions économiques innovantes et communautaires dans les chaînes de valeurs rurales.

Afin de garantir l'efficacité du projet, l'OID et Fonkoze souhaitent réaliser une étude de faisabilité indépendante qui permettra :

- Évaluer la pertinence, la cohérence, l'efficacité, l'efficience, l'impact et la durabilité de l'approche proposée ;
- Se concentrer spécifiquement sur la viabilité commerciale et la durabilité économique des centres d'innovation prévus ;
- S'appuiera sur les enseignements tirés des projets et études antérieurs dans la région, y compris les cohortes CLM précédentes.
- L'étude de faisabilité servira d'outil décisionnel essentiel pour la conception du projet, la demande auprès du BMZ et la mise en œuvre ultérieure.

2. Calendrier et budget

- Principales activités de recherche : **12.01.2026 – 16.02.2026**
- Remise du rapport préliminaire le **23.02.2026**
- Rapport final attendu le **02.03.2026**

3. Agences contractantes

Opportunity International Deutschland (OID)
Bremsstr. 6
50969 Cologne
Allemagne

et

Fondasyon Kole Zepòl (Fonkoze)
119 Avenue Christophe
Port-au-Prince, HAÏTI

4. Brève description du projet

Titre du projet : *Mettre en place des moyens de subsistance résilients et durables pour les ménages extrêmement pauvres de Bombardopolis, en Haïti*

Durée du projet :

Lieu du projet : Commune de Bombardopolis, département du Nord-Ouest, Haïti

Groupe cible

Le groupe cible du projet comprend au total 250 ménages extrêmement pauvres de la communauté rurale de Bombardopolis, située dans le département du Nord-Ouest en Haïti. L'accent est mis en particulier sur les ménages dirigés par des femmes ou des personnes en situation de handicap. La sélection des participants repose sur les critères suivants : capacité avérée à s'engager dans des activités économiques ; appartenance à un groupe d'épargne créé dans le cadre du programme CLM ou participation antérieure à un projet CLM ; et classement parmi les trois catégories les plus vulnérables selon les évaluations de la pauvreté réalisées par Fonkoze ou répertoriées par le Système d'information du ministère des Affaires sociales et du Travail. En outre, les chefs de famille doivent déjà exercer une activité génératrice de revenus ou être en mesure de présenter un plan crédible pour démarrer une telle activité.

En outre, le projet cible deux à quatre organisations locales en tant que partenaires de coopération pour la création et le fonctionnement de centres de soutien pour les chaînes de valeurs sélectionnées. Ces organisations doivent avoir une expérience longue et reconnue dans le secteur concerné, posséder une expertise technique et démontrer des structures de gouvernance solides ou une volonté de les développer. La disponibilité de locaux adaptés pour les centres prévus est également une condition obligatoire.

Principales activités :

- Amélioration de la sécurité alimentaire : soutien à la consommation et élaboration et mise en œuvre de plans d'accompagnement individualisés pour les ménages participants afin de renforcer les quatre piliers de la sécurité alimentaire (disponibilité, accès, utilisation et stabilité).
- Diversification et augmentation des revenus : analyse de la situation actuelle en matière de revenus et des défis à relever, offre de formations ciblées sur les activités économiques et soutien au développement de nouvelles sources de revenus.
- Éducation financière : formation à la gestion financière et aux compétences de la vie courante pour 250 ménages via des plateformes d'apprentissage numériques au sein des groupes d'épargne. Les formations sont dispensées via des plateformes telles que LISTA (couvrant la gestion du crédit et la planification financière personnelle) et EdTek (sensibilisation et renforcement des compétences sur des sujets pertinents tels que l'atténuation des catastrophes, la gestion du bétail et la résolution des conflits).

- Renforcement des groupes d'épargne : soutien aux groupes d'épargne en matière d'aide durable aux membres et d'inclusion financière, y compris la coordination avec d'autres activités du projet.
- Fonds de contingence : création d'un fond de contingence dans un maximum de 15 groupes d'épargne afin de gérer les chocs économiques, y compris le soutien à l'élaboration de protocoles d'utilisation transparents.
- Solutions innovantes : développement d'un maximum de solutions innovantes dans les domaines de l'agriculture et de l'artisanat, en coopération avec deux à quatre structures locales. La sélection des chaînes de valeur (par exemple, le manioc, la banane, la pêche, l'apiculture) est basée sur leur potentiel d'intégration pour les ménages extrêmement pauvres, en particulier les femmes. Les centres d'innovation seront cogérés par Fonkoze et des organisations locales. À partir de la deuxième année, un plan de renforcement des capacités et de transfert progressif sera mis en œuvre. Les revenus des centres seront utilisés pour l'entretien, le financement durable et l'intégration de nouveaux membres.
- Genre et égalité : Sensibilisation et formation de 250 ménages et 70 dirigeants locaux à l'égalité des sexes et à la transformation des rôles traditionnels des hommes et des femmes, y compris des ateliers d'autonomisation et des formations sur le genre.

5. Critères relatifs au contenu des études de faisabilité

L'étude doit être adaptée à la complexité et au contexte du projet et doit :

- Analyser la situation actuelle, les problèmes et les besoins du groupe cible et des parties prenantes.
- Examiner l'impact des changements contextuels récents (par exemple, crise de la sécurité alimentaire, inflation, instabilité sociopolitique) sur la faisabilité du projet.
- Étudier les conditions du marché local et la viabilité économique des centres d'innovation prévus, y compris les défis en matière de transport et de logistique, les revenus prévus, les structures de coûts et la capacité d'autofinancement.
- Évaluer la capacité et la légitimité des organisations partenaires locales, en tenant compte de la volonté de la fondation de se retirer après un an de gestion.
- Évaluer le concept du projet selon les critères de l'OCDE/CAD (pertinence, efficacité, efficience, impact, durabilité).
- Fournir des recommandations concrètes pour la conception, la mise en œuvre et le suivi du projet.
- Identifier les risques et les stratégies d'atténuation potentielles, y compris, mais sans s'y limiter, les risques liés à l'énergie et à la sécurité.

6. Portée de l'étude et questions de recherche clés

6.1 But, objectifs et utilisation

- Quelle est la justification de cette étude de faisabilité et comment ses conclusions seront-elles utilisées pour la conception du projet et la demande auprès du BMZ ?
- Qui sont les principaux utilisateurs de l'étude et comment celle-ci éclairera-t-elle leur prise de décision ?

6.2 Méthodologie

- Quelles méthodes qualitatives et quantitatives seront utilisées pour la collecte et l'analyse des données ?
- Comment l'inclusivité sera-t-elle garantie, en particulier en ce qui concerne le genre et le handicap ?
- Le processus de collecte des données impliquera-t-il des représentants d'organisations de femmes, d'organisations de personnes en situation de handicap et d'autres parties prenantes concernées ?
- En outre, la méthodologie doit inclure un plan de déploiement et de mise en œuvre clair qui tienne compte à la fois du calendrier donné et du contexte difficile de la collecte de données dans des zones reculées et difficiles d'accès. Cet aspect est essentiel pour l'évaluation des propositions.

6.3 Contexte et analyse du problème

- Quel est le contexte socio-économique, politique et culturel actuel à Bombardopolis, en particulier pour les femmes et les personnes en situation de handicap ?
- Quels sont les principaux obstacles et opportunités pour le groupe cible ?
- Comment les chocs récents (par exemple, la sécheresse, l'inflation, l'insécurité) ont-ils affecté les moyens de subsistance et les opportunités commerciales ?
- Quels sont les besoins et les priorités du groupe cible, et comment ont-ils été identifiés ?
- Outre les familles en tant que groupe cible principal, l'analyse doit également tenir compte des groupes cibles intermédiaires, à savoir :
 - les associations villageoises d'épargne et de crédit (AVEC) et
 - les structures locales déjà engagées dans des chaînes de valeurs agricoles.
- Le rôle et les capacités de ces structures locales sont essentiels, car elles pourraient être chargées (éventuellement après un renforcement de leurs capacités) de la cogestion du centre d'innovation avec Fonkoze. Leur implication est un facteur clé

pour la faisabilité et la durabilité du projet et doit donc être explicitement abordée dans cette section.

6.4 Agence d'exécution du projet (Fonkoze) et partenaires locaux

- Quelles sont les forces et les faiblesses de Fonkoze et des partenaires locaux en termes de capacités institutionnelles, techniques, humaines et financières ?
- Quelles mesures sont nécessaires pour renforcer les capacités organisationnelles locales ?
- Comment garantir l'appropriation et l'engagement des partenaires locaux et des parties prenantes ?
- Quelle est la relation entre les partenaires locaux, le groupe cible et les autres parties prenantes ?

6.5 Analyse du groupe cible et des parties prenantes

- Dans quelle mesure les critères de sélection du groupe cible, tels que définis dans le document de projet, sont-ils cohérents et pertinents par rapport aux objectifs du projet et à la stratégie proposée ?
- Y a-t-il plusieurs groupes concernés ? Si oui, comment sont-ils distingués et classés par ordre de priorité ?
- Dans quelle mesure le groupe cible est-il homogène ou hétérogène (en termes de sexe, d'âge, de handicap, d'origine ethnique) ?
- Quels sont leurs besoins spécifiques et comment ceux-ci peuvent-ils être efficacement pris en compte dans le cadre du projet ?
- Qui sont les principales parties prenantes gouvernementales et non gouvernementales (y compris les organisations de femmes et de personnes handicapées) aux niveaux local, régional et national ?
- Quels sont les intérêts, les rôles et les contributions ou conflits potentiels de ces parties prenantes ?

6.6 Analyse de la viabilité économique et commerciale

- L'étude de faisabilité doit fournir une analyse complète de la viabilité économique et commerciale des centres d'innovation et des interventions sur la chaîne de valeur prévue. Les questions suivantes (à adapter selon le cas) doivent être abordées en détail :

a) Cartographie et analyse de la chaîne de valeur

- Quelles sont les chaînes de valeur agricoles et artisanales les plus pertinentes à Bombardopolis ?
- Quelle est la structure actuelle de ces chaînes de valeur (principaux acteurs, étapes, flux de biens, services et dynamiques de pouvoir) ? Identifiez les besoins en énergie et en équipements de chaque chaîne de valeur.
- Quels sont les principaux intrants, contraintes, goulets d'étranglement et opportunités à chaque étape des chaînes de valeur ? Certains segments de ces chaînes de valeur dépendent-ils des importations ? Évaluez à la fois les risques liés aux devises étrangères et à l'inflation.
- Dans quelle mesure ces chaînes de valeur sont-elles inclusives pour les ménages extrêmement pauvres, les femmes et les personnes handicapées ?

b) Demande et accès au marché

- Quelle est la demande actuelle et potentielle pour les principaux produits/services de ces chaînes de valeur au niveau local, régional et (le cas échéant) national ?
- Quelles sont les principales caractéristiques et préférences des acheteurs et consommateurs potentiels ?
- Quelle est la structure des prix des principaux produits/services, et comment les prix fluctuent-ils selon les saisons ou en raison de chocs externes ?
- Quels sont les principaux obstacles à l'accès au marché pour le groupe cible (par exemple, transport, information, normes, discrimination) ?
- Existe-t-il des marchés de niche existants ou potentiels (par exemple, produits biologiques, commerce équitable, produits fabriqués par des femmes, diaspora) ?

c) Concurrence et acteurs existants

- Qui sont les principaux concurrents (entreprises locales, coopératives, commerçants, acteurs externes) ?
- Quelles sont les forces et les faiblesses des produits/services concurrents par rapport à ceux prévus par le projet ?
- Existe-t-il des possibilités de collaboration ou des risques de conflit avec les acteurs existants ?
- Quels enseignements peut-on tirer du succès ou de l'échec d'initiatives similaires dans la région ou le pays ?

d) Modèle économique du centre d'innovation

- Quel est le modèle économique proposé pour chaque centre d'innovation (services de base, produits, segments de clientèle, proposition de valeur, structure de gestion) ?

- Quelles sont les sources de revenus prévues (ventes, frais de service, adhésion, programmes de crédit, subventions) ?
- Quelle est la structure de coûts prévue (coûts fixes et variables, investissements, maintenance, personnel, énergie, logistique) ?
- Quel est le seuil de rentabilité et quel est le délai prévu pour l'atteindre ?
- Quelles projections financières (flux de trésorerie, profits/pertes, analyse de sensibilité) peuvent être élaborées pour les 3 à 5 premières années ?
- Quels sont les principaux risques et incertitudes financiers (volatilité des prix, augmentation des coûts des intrants, chocs climatiques, etc.) ?

e) Financement, crédit et subventions

- Quels sont les investissements initiaux nécessaires (infrastructures, équipements, fonds de roulement) ?
- Quelles sont les options de financement (fonds du projet, crédit local, microfinance, partenariats public-privé) ?
- Quel rôle les subventions ou les fonds renouvelables pourraient-ils jouer dans la phase de démarrage et de développement ?
- Comment les centres peuvent-ils garantir un accès abordable aux ménages les plus pauvres ?

f) Aspects organisationnels et de gouvernance

- Quelle forme juridique et organisationnelle est la plus appropriée pour les centres d'innovation (coopérative, entreprise sociale, ONG, partenariat public-privé) ?
- Quelles structures de gouvernance sont nécessaires pour garantir la transparence, la responsabilité et la participation (en particulier pour les femmes et les groupes marginalisés) ?
- Quelle est la capacité et la disposition des organisations partenaires locales à cogérer les centres ?

g) Valeur ajoutée, transformation et technologie

- Quelles sont les possibilités en matière de valeur ajoutée, de transformation ou d'emballage pour accroître la durabilité et la compétitivité ?
- Quelles technologies (par exemple, les équipements solaires) sont réalisables et durables dans le contexte local ?

- Quels sont les besoins en matière d'entretien, de réparation et de remplacement des équipements clés ?

h) Marketing, image de marque et distribution

- Quelles stratégies de marketing et de stratégie de marque pourraient être efficaces pour les produits/services cibles ?
- Quels sont les canaux de distribution disponibles et quels sont leurs coûts et leurs risques ?
- Comment les centres peuvent-ils aider leurs membres en matière de marketing, d'emballage et de développement de produits ?

i) Durabilité et mise à l'échelle

- Comment les centres peuvent-ils atteindre la viabilité financière et réduire leur dépendance vis-à-vis des financements externes au fil du temps ?
- Quelles sont les perspectives d'extension ou de reproduction du modèle dans d'autres communautés ?
- Quelles stratégies de sortie sont envisagées (par exemple, transfert progressif aux acteurs locaux) ?

j) Impact sur le groupe cible

- Comment la participation aux chaînes de valeur et aux centres améliorera-t-elle la situation économique des ménages extrêmement pauvres, en particulier des femmes et des personnes handicapées ?
- Quels sont les risques d'exclusion ou de conséquences négatives involontaires ?
- Comment le projet va-t-il surveiller et atténuer ces risques ?

k) Environnement réglementaire et politique

- Quels sont les obstacles ou les incitations juridiques, réglementaires ou politiques qui existent pour les activités prévues ?
- Existe-t-il des programmes gouvernementaux, des subventions ou des mécanismes de soutien pertinents qui peuvent être mis à profit ?

l) Considérations environnementales et sociales

- Quels sont les impacts environnementaux potentiels des activités prévues (par exemple, utilisation des ressources, déchets, pollution) ?

- Comment les centres peuvent-ils promouvoir des pratiques durables sur le plan environnemental et résilientes au changement climatique ?
- Quels sont les impacts sociaux potentiels (positifs et négatifs) sur la communauté au sens large ?
- Le ou les consultants doivent fournir des réponses claires, des données et, dans la mesure du possible, des estimations ou des projections quantitatives pour les questions ci-dessus, et présenter des recommandations concrètes pour la conception commerciale et économique des centres d'innovation et l'intervention dans la chaîne de valeur.

6.7 Évaluation par rapport aux critères de l'OCDE/CAD

- Pertinence : le projet répond-il à un défi majeur en matière de développement ? Est-il adapté aux besoins du groupe cible ?
- Efficacité : les mesures et méthodologies prévues sont-elles susceptibles d'atteindre les objectifs ? Quelles sont les alternatives existantes ?
- Efficacité : les objectifs peuvent-ils être atteints de manière économique et dans les délais et avec les ressources prévues ?
- Impact : quels sont les impacts plus larges attendus en matière de développement ? Dans quelle mesure le projet peut-il servir de modèle ?
- Durabilité : quelle est la probabilité d'un impact durable après l'achèvement du projet ? Comment renforcer l'appropriation et les capacités locales ?

6.8 Recommandations

- Quelles recommandations concrètes peuvent être formulées pour la conception, la mise en œuvre et le suivi du projet ?
- Quels éléments du projet doivent être ajustés ou développés davantage ?
- Quels sont les principaux risques et les stratégies d'atténuation ?
- Quelles priorités faut-il fixer compte tenu du budget disponible ?

7. Structure du rapport d'étude

- Résumé
- Introduction (but, objectifs, méthodologie, équipe)
- Contexte et analyse du problème
- Analyse de l'agence chargée de l'exécution du projet et des partenaires locaux
- Analyse des groupes cibles et des parties prenantes
- Analyse de la viabilité économique et commerciale
- Évaluation par rapport aux critères de l'OCDE/CAD
- Recommandations

- Annexes (liste des abréviations, institutions/personnes consultées, calendrier, documents examinés, CV des consultants, etc.)

8. Résultats et livrables

- Rapport initial (méthodologie, plan de travail)
- Projet de rapport d'étude de faisabilité (30 pages maximum + annexes)
- Rapport final d'étude de faisabilité (en anglais ou en français)
- Résumé
- Rapport principal selon la structure ci-dessus
- Annexes

9. Profil du consultant

- Équipe/consultant indépendant ayant au moins 10 ans d'expérience dans les domaines de la protection sociale, du développement économique rural et de l'analyse de marché en Haïti
- Expérience avérée des normes d'évaluation du CAD
- Expérience avérée en matière d'égalité des sexes et d'inclusion, en particulier dans des contextes fragiles
- Expérience dans la réalisation d'études de faisabilité en Haïti ou dans des contextes similaires
- Solides compétences en gestion des données et en communication (anglais, français et créole un atout)
- Capacité à mener des travaux participatifs sur le terrain dans les zones rurales d'Haïti

10. Format et soumission de la proposition

- Les parties intéressées doivent soumettre :
- Une lettre de motivation
- Proposition technique et financière (approche de l'étude, méthodologie, résultats, indicateurs, outils de recherche, calendrier, équipe, budget, risques/atténuation)
- CV et preuve d'expérience pertinente
- En cas de partenariat : antécédents des partenaires, accord de partenariat, preuve d'enregistrement/de constitution en société

11. Pièces jointes fournies

- Note de conception du projet/projet de proposition (y compris le projet de budget)
- Rapports des projets CLM précédents
- Stratégie nationale de protection sociale et documents politiques pertinents
- Organigrammes (Fonkoze, CLM)

Remarque : Le ou les consultants doivent rester indépendants et impartiaux et ne peuvent agir en tant que représentants d'une partie quelconque.

Les parties intéressées doivent envoyer une lettre d'intérêt, une proposition technique et un budget prévisionnel par e-mail à :

**Steven Werlin swerlin@fonkoze.org et
Itamar Carlberg icarlberg@oid.org**

La date limite de soumission est fixée au 31 décembre 2025.

Les entretiens devraient avoir lieu la deuxième semaine de janvier, du 5 janvier 2026 au 9 janvier 2026.